



Formation par apprentissage
en 2 ans

Bac Pro C.G.E.A

Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

Code RNCP 38316 - Diplôme du Ministère de l'Agriculture
07/03/2017



Lieu d'apprentissage

Exploitation agricole (tout type
de système de production)
ayant une culture associée

Objectifs

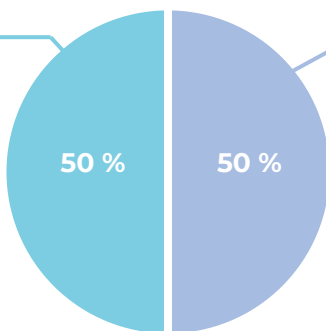
La formation prépare à piloter une entreprise agricole grâce à l'analyse de l'exploitation et de son environnement.

Elle permet aussi de conduire et valoriser les productions alimentaires et de service, en maîtrisant les coûts de production, les assolements et la valorisation des productions.

Contenu de la formation

Modules généraux :

- Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- Actions et engagements collectifs dans des situations sociales



Modules professionnels :

- Pilotage de l'entreprise agricole
- Entreprise agricole, marchés et territoires
- Gestion de l'entreprise agricole
- Gestion durable des ressources et agroécosystème
- Conduite d'un processus de production
- Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production

Formation en **alternance**, avec un calendrier adapté au secteur professionnel.
Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.

Poursuite d'études

- Divers BTS particulièrement ACSE ou PA
 - Certificat de spécialisation (CS)
 - Vie active
- 69% de poursuite d'étude en 2024

Insertion professionnelle

- Entreprise para agricole
 - Exploitation agricole
- 31% vers la vie active en 2024

Rénumération

L'apprenti est **salarié** de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur.
L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective.

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Modalité d'évaluation

- **Tests de positionnement** et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible
- **Évaluation** par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille.
- **Certification** par des Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.

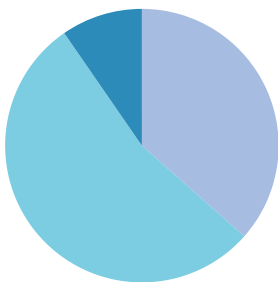
Prérequis

- L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus.
- Un avis favorable de passage en 1ère est requis.
- Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial.
- Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ».
- Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.

Accessibilité

- Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR.
- Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. adeline.bellanger@cneap.fr

Durée de la formation



- Formation de 1400h sur 2 ans
- **38** semaines en UFA sur 2 ans
- **56** semaines chez le Maître d'apprentissage sur 2 ans
- **10** semaines de congés payés sur 2 ans

**Taux de réussite sur
les 5 dernières
années : 73%**

UFA du Lycée Saint Clair - ufa.derval@cneap.fr

29 rue de Rennes - BP 13 44590 DERVAL

02 40 07 75 02

lyceesaintclair.fr

Actualisé le : 17/09/2026